

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quinze, le six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Didier PÉAN, Maire.

Date de convocation
02/03/2015

Date d'affichage
13/03/2015

**Nombre de conseillers
en exercice**
23

Présents
20

Votants
22

Etaient présents : Didier PÉAN, Irène BOYER, Jacques SAILLANT, Miguel NAUDON, Michelle REVELUT, Christophe BOUGET, Rachel ALBRECHT, Alain FILLATRE, Marie-Laure BÉATRIX, Jean-Marc CHAVEROUX, Françoise COURTEL, Jean-Louis BELLANGER, Béatrice BRILLANT, Didier BOUCHARDON, Séverine GESBERT, Claudy LAGACHE, Annie ANDRÉ, Charles MESNIL, Annie QUEUIN et Roger GUILLET, formant la majorité des membres en exercice.

Absent : /

Excusés : Christine BRETON, Sophie FOUREL, David CAZIMAJOU

Procurations : Christine BRETON à Marie-Laure BÉATRIX
David CAZIMAJOU à Jacques SAILLANT

Madame Annie ANDRÉ signale qu'une erreur a eu lieu dans la rédaction du tableau des locations des salles du Val'Rhone. Le tarif du hall/bar/arrière cuisine a été oublié. Il faut rajouter 70 € pour le forfait week-end dans le cadre d'une location aux particuliers et entreprises ainsi que la modification des heures de la journée ou il faut lire 9h00 à 19h00 et non 9h00 à 18h00. Le Conseil Municipal décide que cette modification sera portée sur le compte-rendu du 30 janvier 2015.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

- :- :- :- :- :- :- :- :-

Secrétaire de séance : Annie QUEUIN

08

**INSTALLATION DE MONSIEUR ROGER GUILLET
EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR MICHEL FRESLON**

Suite à la démission de Monsieur Michel FRESLON, Monsieur le Maire déclare l'installation au sein du Conseil Municipal de Monsieur Roger GUILLET.

09

**BUDGET COMMUNAL
Approbation du Compte de Gestion 2014 et du Compte Administratif de la Commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents chiffres de la gestion de l'exercice 2014.

FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE		
DEPENSES EN €		
DO11	Charges à caractère général	548 083.85
DO12	Charges de personnel	1 061 448 .27
DO14	Atténuation de produits	239.00
DO42	Opé. d'ordre de transfert entre section	91 357.00
D65	Charges de gestion courante	307 579 .47
D66	Charges financières	170 853.35
D67	Charges exceptionnelles	87 782.00
TOTAL SECTION		2 267 342.94
RO13	Atténuation de charges	22 362.95
RO42	Immobilisations corporelles	125 352.49
R70	Produits des services	25 866.70
R73	Impôts et taxes	1 714 806.00
R74	Dotations et participations	657 394.29
R75	Autres produits	199 695.88
R77	Produits exceptionnels	140 202.07
TOTAL SECTION		2 885 680.38
INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE		
DEPENSES €		
D001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	221 224.01
D040	Opé. d'ordre de transfert entre section	125 352.49
D16	Emprunts et dettes assimilées	371 573.18
D20	Immobilisations incorporelles	23 249.40
D204	Subventions d'équipements versées	27 178.56
D21	Immobilisations corporelles	209 861.53
D23	Immobilisations en cours	550 965.58
TOTAL SECTION		1 529 404.75
RO40	Opé. d'ordre de transfert entre section	91 357.00
R10	Dotations, fonds divers	810 668.28
R13	Subvention d'investissement	21 207.00
R16	Emprunts et dettes assimilées	1 252.26
TOTAL SECTION		924 484.54

Monsieur Roger GUILLET, doyen d'âge, préside la séance et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif et le Compte de gestion tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ approuve la gestion de l'année 2014.

Pour : 20

Contre : /

*Abstention : 1
Roger GUILLET*

10

BUDGET COMMUNAL
Affectation des résultats 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau relatif à l'affectation des résultats 2014.

DESIGNATION	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Recettes 2014	924 484.54	2 885 680.38
Dépenses 2014	1 308 180.74	2 267 342.94
Compte de gestion		
Et	- 383 696.20	
Résultat		618 337.44
Déficit 2013 reporté	221 224.01	
Total des dépenses d'investissement 2014	1 529 404.75	
Compte Administratif	- 604 920.21	618 337.44
Résultat de l'exercice – excédent de		13 417.23
Restes à Réaliser		
Dépenses 2014	70 369.26	
Recettes 2014	225 495.00	
SOLDE RAR	155 125.74	
D'où un excédent global de		168 542.97

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ décide d'affecter une somme de 618 337,44 € à la section d'investissement (R1068) et une somme de 604 920,21 € à la section d'investissement (D001).

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

11

BUDGET COMMUNAL
Vote des taux des trois taxes locales

Délibération reportée ultérieurement

12

BUDGET COMMUNAL
Vote du Budget Primitif 2015

Monsieur Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2015.

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
COMMUNE		
DEPENSES (en Euro)		
DO11	Charges à caractère général	561 070.00
DO12	Charges de personnel	1 126 850.00
DO14	Atténuation de produits	100.00
DO23 OS	Virement section investissement	433 190.00
D042 OS	Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 700.00
D65	Charges de gestion courante	303 100.00
D66	Charges financières	158 000.00
D67	Charges exceptionnelles	500.00
TOTAL SECTION		2 588 510.00
RECETTES (en Euro)		
RO13	Atténuation de charges	24 500.00
R042 OS	Opé. d'ordre de transfert entre sections	54 100.00
R70	Produits des services	19 150.00
R73	Impôts et taxes	1 697 560.00
R74	Dotations et participations	588 800.00
R75	Autres produits	203 400.00
R77	Produits exceptionnels	1 000.00
TOTAL SECTION		2 588 510.00

INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
COMMUNE		
DEPENSES (en Euro)		
DOO1	Solde section investissement reporté	604 922.00
D040 OS	Opé. d'ordre de transfert d'investissement	54 100.00
D16	Emprunts et dettes assimilées	380 000.00
D20	Immobilisations incorporelles	67 320.00
D204	Subventions d'équipements versées	8 334.92
D21	Immobilisations corporelles	33 428.00
D23	Immobilisations en cours	397 731.14
D27	Autres immobilisations financières	5 000.00
TOTAL SECTION		1 550 836.06
RECETTES (en Euro)		
R021 OS	Virement de la section de fonctionnement	433 190.00
R040 OS	Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 700.00
R10	Dotations, fonds divers	793 837.44
R13	Subvention d'investissement	233 495.00
R16	Emprunts et dettes assimilées	79 613.62
D27	Autres immobilisations financières	5 000.00
TOTAL SECTION		1 550 836.06

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ adopte le Budget Primitif 2015

Pour : 20

Contre : /

Abstention : 2
Roger GUILLET
Annie ANDRÉ

13**ASSAINISSEMENT****Vote du compte administratif et du compte de gestion en euros 2014**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents chiffres de la gestion de l'exercice 2014.

FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
ASSAINISSEMENT		
DEPENSES en €		
D011	Charges Financières	4 735.91
D042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	90 331.35
D66	Charges financières	39 555.86
TOTAL		134 623.12
RECETTES en €		
R042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	31 607.07
R70	Produits des services	112 585.52
TOTAL		144 192.59
INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
ASSAINISSEMENT		
DEPENSES en €		
D001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	87 020.31
D040	Opé.d'ordre de transfert entre section	31 607.07
D16	Emprunts et dettes assimilées	83 342.53
D23	Immobilisations en cours	126.41
TOTAL		202 096.32
RECETTES €		
R040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	90 331.35
R10	Dotations, fonds divers	80 388.00
TOTAL		170 719.35

Monsieur Roger GUILLET, doyen d'âge, préside la séance et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ approuve la gestion de l'année 2014.

Pour : 20

Contre : /

Abstention : 1

Roger GUILLET

14**BUDGET ASSAINISSEMENT****Affectation des résultats 2014**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau relatif à l'affectation des résultats 2014.

DESIGNATION	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Recettes 2014	170 719.35	144 192.59
Dépenses 2014	115 076.01	134 623.12
Compte de gestion	55 643.43	9 569.47
Déficit 2013 reporté	- 87 020.31	
Total des dépenses d'investissement 2014	202 096.32	
Compte Administratif	- 31 376.97	9 569.47
Résultat de l'exercice		- 21 807.50
Restes à Réaliser		
Dépenses 2014		
Recettes 2014		
SOLDE RAR		
D'où un déficit global de		- 21 807 .50

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ décide d'affecter une somme de 9 569,47 € à la section d'investissement (R1068) et une somme de 31 376,97 € à la section d'investissement (D001).

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

15

BUDGET ASSAINISSEMENT
Vote du budget primitif en euros 2015

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2015.

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
Assainissement		
DEPENSES (en Euro)		
D011	Charges Financières	17 250.00
D042	Dotation aux amortissements	90 334.00
D66	Charges Financières	44 866.00
D67	Charges exceptionnelles	3 200.00
		155 650.00
RECETTES (en Euro)		
R042	Opé. d'ordre de transfert entre section	31 610.00
R70	Ventes Produits et Services	124 040.00
		155 650.00
INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
Assainissement		
DEPENSES (en Euro)		
D001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	31 376.97
D040	Opé. d'ordre de transfert entre section	31 610.00
D16	Emprunts et dettes assimilées	88 000.00
D23	Immobilisations en cours	48 916.50
TOTAL		199 903.47
RECETTES (en Euro)		
R040	Virement de la section d'exploitation	90 334.00
R10	Dotations, fonds divers et réserves	109 569.47
TOTAL		199 903.47

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ adopte le Budget Primitif 2015.

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

16

GALERIE COMMERCIALE DE LA MASSONNIERE
Vote du compte administratif et du compte de gestion en euros 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents chiffres de la gestion de l'exercice 2014.

FONCTIONNEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
Galerie		
DEPENSES en €		
DO11	Charges Financières	3 546.82
D042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	32 000.00
D66	Charges financières	1 194.02
D67	Charges exceptionnelles	32 000.00
TOTAL		68 740.84
RECETTES en €		
R002	Résultat de fonctionnement reporté	64 350.98
R75	Autres produits de gestion courante	17 040.00
R775	Produits de cessions d'éléments d'actif	32 000.00
TOTAL		113 390.98
INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
Galerie		
DEPENSES en €		
D16	Emprunts et dettes assimilées	14 859.90
D21	Immobilisations corporelles	132 000.00
TOTAL		146 859.90
RECETTES €		
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34.02
R2131 OS	Opé. d'ordre de transferts entre sections	32 000.00
R16	Emprunts et dettes assimilées	110 000.00
TOTAL		142 034.02

Monsieur Roger GUILLET, doyen d'âge, préside la séance et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ approuve la gestion de l'année 2014.

Pour : 20

Contre : /

Abstention : 1

Roger GUILLET

17

BUDGET GALERIE COMMERCIALE DE LA MASSONNIERE
Affectation des résultats 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau relatif à l'affectation des résultats 2014.

DESIGNATION	INVESTISSEMENT en €	FONCTIONNEMENT en €
Recettes 2014	142 000.00	49 040.00
Dépenses 2014	146 859.90	68 740.84
Compte de gestion	- 4 859.90	- 19 700.84
Excédent 2013 reporté	34.02	64 350.98
Total des recettes d'investissement 2014	142 034.02	
Compte Administratif	- 4 825.88	44 650.14
Restes à Réaliser		
Dépenses 2014		
Recettes 2014		
SOLDE RAR		
D'où un excédent global de		39 824.26

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ décide d'affecter une somme de 4 826 € à la section d'investissement (R1068), une somme de 4 825,88 € à la section d'investissement (D001) et une somme de 39 824,14 € à la section fonctionnement (R002).

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

18

BUDGET GALERIE COMMERCIALE DE LA MASSONNIERE

Vote du budget primitif en euros 2015

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2015.

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
DEPENSES (en Euro)		
D011	Charges Financières	44 998.14
D023	Virement à la section d'investissement	31 826.00
D66	Charges Financières	5 000.00
		81 824.14
RECETTES (en Euro)		
R002	Résultat de fonctionnement reporté	39 824.14
R75	Autres produits de gestion courantes	42 000.00
		81 824.14
INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2015		
DEPENSES (en Euro)		
D001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 825.88
D16	Emprunts et dettes assimilées	26 826.00
D21	Immobilisations corporelles	5 000.12
TOTAL		36 652.00
RECETTES (en Euro)		
R021	Virement de la section d'exploitation	31 826.00
R10	Dotations, fonds divers et réserves	4 826.00
TOTAL		36 652.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ adopte le Budget Primitif 2015.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

Roger GUILLET

19

PAYS DU MANS

Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 17 décembre le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à son adhésion au service Application du Droit des Sols (ADS) porté par le Syndicat Mixte du Pays du Mans.

Le 6 février dernier, lors du séminaire technique présenté par le Pays du Mans, une convention détaillant les rôles et les missions de chacun des signataires nous a été présentée.

La date d'effet de cette convention est fixée au 1^{er} mai 2015 pour une durée minimum de 6 ans pour un coût tournant autour de 4 €/habitation/an.

Le Comité Syndical du Pays du Mans se réunira le mercredi 25 mars 2015 et validera ce document.

Considérant que notre prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 27 mars 2015, Monsieur le Maire souhaiterait savoir si des remarques ou suggestions sont à porter sur le projet de convention annexée à la convocation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- n'apporte aucune remarque au projet de convention présenté.

20

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES (délibération modificative)

Monsieur le Maire précise que suite à la démission de Monsieur Michel FRESLON, il y a lieu de le remplacer au sein de certaines commissions.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe comme suit la composition des commissions communales :

Commission Environnement :

Missions Environnement

- de l'embellissement de la commune (fleurs, aménagement paysager),
- de l'entretien des espaces verts et du fleurissement,
- de la politique énergétique,
- de la gestion des cimetières,
- de la gestion et de la mise en place des illuminations lors des fêtes de fin d'année (partenariat commission fêtes et cérémonies)

Membres : **Irène BOYER Vice-Présidente**
Marie-Laure BEATRIX
Jean-Louis BELLANGER
Alain FILLATRE
Annie QUEUIN (remplace Michel FRESLON)
Michelle REVELUT

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

Commission Voirie – Réseaux - Sécurité :

Missions Voirie et Réseaux - Sécurité

- du suivi du bon état de la voirie
- du suivi des canalisations et réseaux divers
- projets pistes cyclables
- éclairage public
- de la politique énergétique

Membres : **Irène BOYER, Vice-Présidente**
Rachel ALBRECHT
Jean-Louis BELLANGER
Didier BOUCHARDON
Alain FILLATRE
Roger GUILLET (remplace Michel FRESLON)

Séverine GESBERT
Jacques SAILLANT

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

Commission Bâtiments et Urbanisme :

Missions Bâtiments

- élaboration des projets de construction de nouveaux bâtiments
- recenser et proposer un planning d'actions pour les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune rendus nécessaires au bon fonctionnement. (partenariat avec la commission environnement mise à disposition du personnel technique)
- assurer un suivi permanent de l'état des bâtiments communaux
- assurer le suivi des différents contrats de maintenance dans les locaux.

Missions Urbanisme (en partenariat avec commission environnement)

- d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation du village (aménagement zone d'activité, lotissement, etc)
- de la révision ou de l'élaboration Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Membres : **Jacques SAILLANT, Vice-Président**
Rachel ALBRECHT
Jean-Louis BELLANGER
Christophe BOUGET
Irène BOYER
David CAZIMAJOU
Jean-Marc CHAVEROUX
Alain FILLATRE
Sophie FOUREL
Roger GUILLET (remplace Michel FRESLON)

Pour : 22

Contre : /

Abstention: /

Commission des Affaires scolaires et périscolaires :

Missions :

- d'être en contact permanent avec les enseignants et parents d'élèves ;
- d'être en contact permanent avec le CIAS (gestion périscolaire)
- suivi de la mise en place de la réforme du rythme scolaire
- restauration scolaire

Membres : **Miguel NAUDON, Vice-Président**
Christine BRETON
Béatrice BRILLANT
David CAZIMAJOU
Françoise COURTEL
Séverine GESBERT
Annie QUEUIN

Il n'y a pas de changement

Commission Vie associative (culturelle – sportive) :

Missions Vie associative

- d'être en relation permanente avec les responsables des différentes Associations (Val'Rhone, GSSP, sports...)
- d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel, sportif...
- d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative,
- d'être en relation avec la Bibliothèque

Membres : **Michelle REVELUT, Vice-Présidente**
Irène BOYER
Béatrice BRILLANT
David CAZIMAJOU
Françoise COURTEL
Annie QUEUIN

Il n'y a pas de changement

Commission Fêtes et Cérémonies :

Missions Fêtes et cérémonies

- De l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement
- Accueil des nouveaux arrivants,
- Des manifestations festives
- Des manifestations commémoratives,
- De la gestion et de la mise en place des illuminations lors des fêtes de fin d'année (partenariat commission environnement)

Membres : **Michelle REVELUT, Vice-Présidente**
Irène BOYER
Béatrice BRILLANT
David CAZIMAJOU
Françoise COURTEL
Séverine GESBERT

Il n'y a pas de changement

Commission Sports et loisirs :

- Mise en œuvre d'actions favorisant la pratique du sport sur la commune.
- Mise en place de moyens de proximité pour les jeunes ;
- Animation des réflexions pour la construction d'un gymnase

Membres : **Michelle REVELUT, Vice-Présidente**
Marie-Laure BEATRIX
David CAZIMAJOU
Jean-Marc CHAVEROUX
Miguel NAUDON
Roger GUILLET (remplace Charles MESNIL)

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

Commission Information et Communication :

Missions Informations

- de l'élaboration du Bulletin d'informations municipales
- de toutes les infos ou communications lors de manifestations particulières
- animation du tableau d'affichage
- animation et maintenance du site de la commune

Membres : **Christophe BOUGET, Vice-Président**

Marie-Laure BEATRIX
Didier BOUCHARDON
Christine BRETON
Miguel NAUDON
Michelle REVELUT
Charles MESNIL

Il n'y a pas de changement

Commission Développement économique :

Missions Développement économique

Elle traite des questions relatives à la promotion du territoire, l'accueil, l'accompagnement et le soutien à l'implantation de nouvelles entreprises ou des structures associatives qui interviennent ou ont vocation à intervenir dans le secteur économique, le développement de celles existantes, ou tourisme.

Membres : **Christophe BOUGET, Vice-Président**

Rachel ALBRECHT
Marie-Laure BEATRIX
Irène BOYER
Jean-Marc CHAVEROUX
Claudy LAGACHE
Charles MESNIL

Il n'y a pas de changement

Commission des finances :

Missions

- de la programmation budgétaire,
- de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi
- leviers : pour Economies budgétaires
- négociation des taux bancaires
- communication des données budget de la ville auprès des Moncéens.

Membres : **Rachel ALBRECHT, Vice-Présidente**

Christine BRETON
Sophie FOUREL
Jean-Marc CHAVEROUX
Claudy LAGACHE
Annie ANDRE
Jacques SAILLANT

*Christophe BOUGET
Irène BOYER
Miguel NAUDON
Michelle REVELUT
Charles MESNIL*

Il n'y a pas de changement

21	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « Orée de Bercé Belinois » Nomination des délégués des différentes commissions communautaires (délibération modificative)
-----------	---

Monsieur le Maire précise que suite à la démission de Monsieur Michel FRESLON, il y a lieu de le remplacer au sein de la commission des finances – Mutualisation – Achats.

Commission Finances – Mutualisation – Achats groupés

- Christine BRETON*
- Jean-Marc CHAVEROUX*
- Claudy LAGACHE*

22	PERSONNEL COMMUNAL Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade Année 2015
-----------	--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

*Conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque Conseil Municipal délibérant de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.
La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100 %)*

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 26 janvier 2015.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer pour l'année 2015 le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ adopte le ratio commun à tous les cadres d'emplois à 100 %*

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

ETUDES ET CHANTIERS
Convention de partenariat 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année la Commune fait appel aux services de l'association d'insertion de personnes en difficulté « Etudes et Chantiers » pour la réalisation de divers travaux extérieurs.

Compte tenu des projets en cours, Monsieur le Maire propose de recourir à l'association pour une durée de 13 semaines, réparties sur l'année 2015. Une convention formalisant les engagements réciproques de la Commune et de l'association devra être signée.

Ces travaux concernent :

- *les travaux d'entretien en environnement et espaces verts*
- *les travaux de bâtiment (Centre socioculturel)*

*Le coût de ce partenariat s'élève à **23 868 €**.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ *émet un avis favorable au recours de l'association « Etudes et Chantiers » pour les travaux d'entretien en environnement et espaces verts et les travaux de bâtiment.*
- ✓ *autorise Monsieur le Maire à signer la convention de chantier d'insertion avec l'association pour un montant global de **23 868 €**.*

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Approbation du règlement intérieur

La Bibliothèque Municipale compte selon le dernier rapport d'activité de 2013, 619 inscrits qui empruntent 21 643 livres.

Madame Michelle REVELUT précise qu'en septembre 2013 un fonds CD Audio a été installé. Afin de garantir un bon fonctionnement des services de la bibliothèque, avec des règles claires d'organisation, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de modifier le règlement actuel.

Ce règlement encadre les conditions d'accès à la Bibliothèque, de consultation et de communication des ressources documentaires, d'inscription et de prêt des documents, de reproduction et impression de ces documents. Il sera porté à la connaissance du public par affichage, ainsi que par la mise en ligne sur le site de la commune.

Madame Michelle REVELUT propose au Conseil Municipal son adoption.

Considérant l'intérêt d'établir un règlement intérieur pour un bon fonctionnement du service et l'information de l'utilisateur, le Conseil municipal :

- ✓ *approuve les termes du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.*

✓ dit que ce document sera annexé à la présente délibération.

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

25

QUESTIONS DIVERSES

Elections départementales

Tableau des permanences pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Recensement de la population

Le recensement de la population s'est bien déroulé. Seule une maison a refusé de compléter les documents.

Carnaval et course cycliste du samedi 7 mars

Monsieur le Maire rappelle l'organisation du carnaval et de la course cycliste du samedi 7 mars

Concert de l'école de musique

Un concert de l'école de musique aura lieu le dimanche 8 mars au Val'Rhone à 16h00